

La vérité sur la défense de Namur en 1914

Autor(en): **Merzbach, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **71 (1926)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-340964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vérité sur la défense de Namur en 1914.

En réponse à l'étude publiée par Jean Fleurier, le Colonel breveté d'Etat-Major Merzbach, de l'armée belge, nous a fait parvenir un travail relatif à la défense de Namur en août 1914, dans le dessein de rectifier certaines erreurs et d'établir la part exacte qui revient au rôle rempli par cette place forte dans les premières opérations de la grande guerre.

Les proportions de ce travail étant trop considérables pour le cadre de notre *Revue*, nous ne pouvons l'insérer in-extenso et nous devons nous borner à n'en publier que la dernière partie, le chapitre IV^e, qui discute plus spécialement les conclusions de Jean Fleurier, relatives à Namur.

Nous le faisons précéder d'un court aperçu des chapitres antérieurs obligeamment rédigé par le colonel Merzbach lui-même ¹ :

Comme Jean Fleurier a fait de fréquentes comparaisons entre la défense de Namur et celle de Liège, le chapitre I^{er} établit, au point de vue historique, les conditions essentiellement différentes dans lesquelles eurent lieu l'attaque et la défense de ces deux positions.

Le chapitre II résume les événements relatifs à la bataille de Namur et donne un aperçu de la retraite. Il relate également la résistance des forts, en spécifiant pour chacun d'eux le calibre des bouches à feu auxquelles ils furent soumis et en précisant l'état dans lequel ils se trouvaient au moment de leur reddition.

Les indications relatives aux opérations contre les forts ont pour but de faire ressortir les discordances qui existent entre les documents officiels belges corroborés par certains documents allemands, et le rapport secret rédigé en 1915 par le général des ingénieurs et pionniers auprès du gouvernement général en Belgique, intitulé *Mémoire sur les effets du bombardement de Namur et d'Anvers en 1914*.

Le chapitre III prouve que les tableaux annexés au Mémoire précité sont manifestement incomplets, et met en garde ceux qui, comme Jean Fleurier, se baseraient sur leurs données, pour en tirer des conclusions relatives à la défense de Namur en 1914.

Trois tableaux sont annexés au chapitre III. Le premier complète et rectifie les données du document secret de 1915, relatives au *Bombardement de Namur*, pour lequel le général des ingénieurs et pionniers s'exprimait du reste comme suit :

« On a indiqué le nombre de coups tirés et la distance à laquelle s'est effectué le tir.

¹ Le texte complet de l'étude qui nous a été adressée par le Colonel Merzbach, sera publié ultérieurement dans le *Bulletin belge des sciences militaires*.

» Il y a lieu de remarquer, toutefois, qu'on n'a dénombré que les coups de toutes les batteries lourdes que l'on a pu identifier grâce aux journaux de marche et opérations.

» Il est probable que d'autres batteries, plus éloignées, et dont il n'a pas été possible de préciser la coopération, ont également pris part au bombardement. »

Les deux autres tableaux annexés au chapitre II font ressortir quelle était la situation des coupoles et de l'armement des forts au moment de leur reddition.

Ils modifient radicalement les conclusions que l'on pourrait tirer au point de vue de la défense si on ne s'en tenait qu'aux données du document de 1915 relatif aux *Effets du bombardement contre les cuirassements*.

C'est qu'en effet, si le tableau allemand est exact en ce qui concerne les effets de destruction sur les *cuirassements*, il ne renseigne que très incomplètement sur les effets du tir contre les *coupoles*, constituées non seulement de cuirassements, mais aussi d'organes protecteurs en béton.

Or, les obus pouvaient n'avoir produit aucune destruction aux cuirassements des coupoles, alors que ces dernières étaient cependant hors d'usage, soit parce que le bétonnage était entamé ou détruit, soit parce que les coupoles étaient coincées ou calées par des débris et qu'il était impossible de les faire tourner ; ou encore, parce que les coupoles étaient enterrées sous des amas de terre et de béton, et qu'on ne pouvait les dégager, la violence du bombardement rendant tout travail extérieur impossible.

D'autre part, des bouches à feu furent mises hors d'usage par coups d'embrasure et par suite d'accidents survenus aux organes des pièces qui, ne pouvant être envoyées aux arsenaux (la violence du bombardement isolait les forts), ne rendirent plus aucun service.

Le tableau allemand négligeant ces considérations pour s'en tenir exclusivement aux effets techniques du bombardement contre les cuirassements, prête en conséquence à des conclusions erronées sur la résistance de la garnison des forts.

Le chapitre III de : *La vérité sur la défense de Namur en 1914*, met les choses au point et prouve que cette résistance fut des plus honorables.

Chapitre IV : *Examen de l'étude de Jean Fleurier*.

« Liège, écrit Jean Fleurier, a grandi la Belgique, Namur l'a diminuée ».

Nous affirmons pour notre part que la défense de Namur n'a rien de comparable à celle de Liège, car les attaques de ces deux forteresses furent essentiellement différentes, et que, si Liège a grandi la Belgique, Namur la grandira plus encore lorsque les faits seront mieux connus et que l'importance capitale du rôle joué par cette forteresse sera établie.

Les travaux historiques relatifs à la défense de Namur ont mis fin aux légendes et aux impressions basées sur des racontars ou sur des renseignements incomplets. La vérité est en marche et l'avenir rendra à Namur et à son gouverneur un hommage d'autant plus mérité qu'il fut longtemps méconnu. Cette position fut bien commandée et elle fut

défendue comme il n'était guère possible de faire mieux en 1914 avec les éléments dont on disposait, devant la masse des forces et des moyens utilisés par l'ennemi.

Les troupes françaises, dont on connaît toute la belle vaillance, furent du reste les premières à y céder devant l'inévitable.

REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL

Il serait fastidieux de rectifier toutes les erreurs contenues dans l'étude de Jean Fleurier, aussi nous bornerons-nous à ne signaler que les principales.

Nous ferons remarquer tout d'abord que le tableau inséré dans la première partie de son travail ¹ est inexact, et notamment, que 5 divisions, au lieu de 4, participèrent au siège de Namur ². L'auteur le reconnaît du reste par la suite ³.

Quant au nombre de batteries lourdes utilisées contre la place, il s'élève effectivement à 23, lorsqu'on ne tient pas compte des batteries d'obusiers lourds de 15 cm. Mais pourquoi ne pas compter ces obusiers lourds pour Namur alors que l'auteur les compte pour d'autres places fortes ⁴ ?

Enfin, la durée de résistance depuis le commencement du bombardement par obus de gros calibre n'est pas comparable, faute de commune mesure.

A Namur, elle fut de 4 jours $\frac{1}{4}$ (du 21 août à 11 heures au

¹ *Rev. mil. suisse*, octobre 1923, page 443.

² En réalité il y eut trois corps moins une division : corps de réserve de la garde (3^e DG et 1^{re} DRG) ; XI^e corps (22^e et 38^e DI) ; VII^e corps de réserve, moins la 13^e DR (14^e DR). En tout, 61 bataillons, opérèrent contre la place. 49 de ces bataillons opérèrent jusqu'au 22 août et, à partir du 22, l'arrivée du VII^e CR (moins la 13^e DR) porta le chiffre à 61.

³ *Rev. mil. suisse*, de mai 1924, p. 218.

⁴ A Maubeuge, par exemple, le nombre de batteries lourdes indiqué (21 batteries) comprend les obusiers de 15 cm. Jean Fleurier n'en fait pas la remarque ; mais il suffit de consulter von Zwehl « Maubeuge, Aisne, Verdun », ainsi que le tableau paru dans la *Revue militaire générale* d'avril 1921, p. 244, pour s'assurer que les obusiers de 15 cm. sont compris dans les 21 batteries d'artillerie lourde ayant attaqué la place. Dans ces conditions les 10 batteries lourdes de 15 cm. (4 pour le CRG, 4 pour le XI^e CA, 2 pour le VII^e CR) qui attaquèrent Namur doivent également être comptées et c'est 33 batteries au lieu de 23 qu'il faut mentionner pour Namur (voir à ce sujet l'étude publiée en mars 1922 par le *Bulletin belge des sciences militaires*, « A propos du siège de Namur »). A noter également au sujet de l'attaque de Maubeuge que cette place fut attaquée en réalité par un corps d'armée plus une brigade, soit deux divisions et demie (27 bataillons), mais que 16 bataillons seulement opérèrent contre Maubeuge du 27 août au 1^{er} septembre (14^e DR moins deux bataillons et 26^e brigade active). Ils furent renforcés goutte à goutte à partir de cette date par la 13^e DR, pour arriver à 27 bataillons le 6 septembre au soir, la veille de la reddition. La place avait résisté 9 $\frac{1}{2}$ jours depuis le commencement du bombardement.

25 août à 17 heures) ; mais le bombardement massif débuta d'emblée avec les 21 cm., 30 cm. 5 et 42 cm.

A Liège, elle fut de 11 jours (du 5 août au matin au 16 août à 9 heures) ; mais l'ouverture du feu fut progressive et, ainsi que nous le verrons, les tirs effectués du 5 au 12 août à midi (7 jours $\frac{1}{2}$) par les mortiers de 21 cm. ne furent pas caractérisés par la violence du feu ¹. En réalité la concentration ne débuta à Liège que le 12 août à midi, moment à partir duquel les bataillons de mortiers de 21 ainsi que les pièces de calibres supérieurs agirent conjointement. A partir de ce moment, la résistance des forts de Liège ne dura donc que 3 jours $\frac{7}{8}$ et non 5 jours comme l'indique Jean Fleurier.

L'auteur se méprend en déclarant que l'assaillant fit irruption dans Liège comme dans Namur en 48 heures ².

A Liège, l'attaque de la position commença le 5 août et les premières fractions ennemies pénétrèrent le 6 au matin dans la ville, soit après 24 heures d'efforts. A Namur, l'attaque commença le 20 août vers 10 heures et les premiers éléments avancés de l'adversaire ne parvinrent à se glisser dans la partie Nord de la ville que le 23 août à midi, soit après 74 heures.

La P. F. N. comprenait 4 grands forts et 5 petits et non 5 grands et 4 petits ; les fossés des forts étaient flanqués par des canons de 5 cm. 7, sous casemates et non par des mitrailleuses ; il existait 13 obusiers de 21 cm. et non 14, enfin, les coupoles de 12 cm. des petits forts n'avaient qu'un canon au lieu de deux ³.

Dire que ce fut à la suite de l'exemple de Liège que les intervalles entre les forts de Namur furent sommairement organisés, c'est ignorer que le plan de défense de la Position de Namur, existant dès le temps de paix, prévoyait la création des ouvrages d'intervalles dès la mobilisation.

Au point de vue de la situation de l'artillerie à Namur, nous avons établi qu'elle était tout à fait insuffisante et qu'au

¹ Les 6 brigades de von Emmich n'avaient qu'une batterie et demie de mortiers de 21 cm. qui tirèrent peu. Quant aux troupes de von Einem, elles ne furent rejointes que le 11 août au soir par la majeure partie des formations de siège, et celles-ci ne commencèrent à tirer que le 12 août vers midi.

² *Rev. mil. suisse*, novembre 1923, p. 494.

³ *Rev. mil. suisse*, novembre 1923, p. 496, 497 et 498.

lieu d'être un peu meilleure qu'à Liège, elle lui était encore inférieure ¹.

Quant à la valeur de la troupe, c'est méconnaître les faits que de mettre en opposition les garnisons de Liège et de Namur, pour affirmer ensuite qu'à Namur l'attitude des troupes et leur moral n'y étaient plus intacts comme au début, parce que la chute de Liège avait produit son effet.

Tout d'abord les troupes de forteresse et les troupes de campagne avaient la même composition de part et d'autre. Ensuite, l'influence du commandement fut certes aussi grande à Namur qu'à Liège. Et, enfin, si l'attitude des deux gouverneurs varia de forme au moment de la retraite, il n'en est pas moins vrai que la conduite du général Lemans s'enfermant dans Loncin ne diminue en rien les mérites du général Michel qui, en prenant la tête de ses troupes, sauva sa division en la conduisant par le seul chemin qui pouvait encore lui assurer le salut.

L'impulsion énergique du général Lemans sur la direction des opérations au cours de la bataille ne put se manifester que jusqu'au 6 août au matin, au moment où l'attaque du Q. G. déterminait le Gouverneur à se retirer dans le fort de Loncin. A partir de ce moment, il agit par son exemple et ses conseils. A Namur, la direction éclairée des opérations au cours de l'attaque proprement dite eut lieu sans discontinuer du 20 août au 23 août à 16 heures. Et si l'attitude du général Lemans s'enfermant dans Loncin après avoir prescrit à ses troupes de rejoindre l'armée de campagne est à admirer, il n'en faut pas conclure pour cela que le geste du Gouverneur de Namur aurait dû être identique, car la situation générale à Liège, le 6 août, était absolument différente de celle qui existait à Namur le 23.

Le 6 août, la concentration de l'armée belge était à peine terminée et celle de l'armée française ne l'était pas encore. Les mouvements de cette armée pouvaient les amener sur la Meuse jusqu'à Liège. Il s'agissait que les forts tinssent et qu'un homme fût là pour marquer le devoir de chacun et incarner l'exemple de la résistance.

¹ A Liège, il existait 6 groupes d'artillerie de 7,5 cm. à tir rapide ; à Namur, il n'y en avait que quatre.

Liège était un flambeau ; il convenait qu'il ne s'éteignît pas prématurément. Leman le comprit et il resta.

Le 23 août, lorsque le général Michel prit la décision de battre en retraite et d'accompagner ses troupes, l'armée belge s'était retirée sous Anvers, la bataille était terminée et la V^e armée française reculait. La position de Namur avait rempli tout son rôle au cours de la bataille. La résistance de la garnison, dans le secteur étroit de l'Entre-Sambre et Meuse, ne pouvait être qu'une question d'heures, qui seraient tout aussi bien gagnées par la résistance des forts. Plus une minute n'était à perdre si on voulait que la garnison parvînt encore à échapper ; mais encore fallait-il la guider et orienter sa retraite qui s'annonçait comme extraordinairement difficile. Le général Michel sut prendre ses responsabilités, et mener sa tâche à bien.

A Liège, comme à Namur, les Gouverneurs firent tous deux ce que les circonstances commandaient et, en l'occurrence, firent preuve de la plus haute personnalité. Et si, d'une part Leman fut un symbole, le général Michel fut le disciple de la raison.

Avant de clôturer cette comparaison entre deux chefs, dont les mérites de l'un ne peuvent que rehausser la valeur de l'autre, nous dirons encore un mot sur le moral de la garnison de Namur, en tous points très élevé et qui, loin d'être affecté par la chute de Liège, était d'autant meilleur qu'il avait été stimulé par la présence des forces françaises voisines de la position.

Dans la première quinzaine d'août, la garnison, tout comme la population civile, croyait fermement que si l'ennemi parvenait à s'emparer de Namur ce ne serait qu'après de longs efforts et de gros sacrifices. Cette opinion s'était ancrée dans les esprits par suite de la résistance énergique des forts de Liège, au sujet desquels les exploits de nos troupes et les pertes formidables subies par l'ennemi avaient fait l'objet de nombreuses légendes encourageant l'optimisme de tous. On insistait sur le fait que les travaux exécutés à Namur étaient plus nombreux et qu'on avait eu le temps de mieux les organiser. On allait même jusqu'à redouter que les Allemands n'attaquassent pas Namur ; et ce serait dommage, disait-on, car on en ferait un

fameux carnage et les hécatombes de Liège ne seraient rien auprès de celles de Namur.

L'attaque eut lieu ; mais elle se présenta sous des formes entièrement différentes du coup de main exécuté contre Liège, et la position de Namur fut au préalable soumise au tir d'anéantissement des masses d'artillerie que l'ennemi avait concentrées pour activer sa chute.

Au cours de la bataille, l'état moral de l'infanterie de forteresse fut et resta très bon. Il aurait été excellent si cette infanterie avait été mieux encadrée. Lors de l'attaque, les unités de forteresse firent belle contenance. Quelques flottements eurent lieu cependant sous l'avalanche formidable des projectiles ennemis ; mais ils furent rapidement enrayerés ; et, là où ces unités étaient pourvues de chefs énergiques, elles tinrent admirablement. La défense opiniâtre du point d'appui de Neumoulin, au N. E. de Boninne en constitue un des plus beaux exemples.

Quant au moral élevé des troupes de la 4^e D. A., il se révéla au cours des opérations préliminaires à l'attaque, lors des petites actions exécutées par les colonnes mobiles et à l'occasion des reconnaissances envoyées par le Gouverneur en avant des I^{er}, III^e et IV^e secteurs. Pendant l'attaque de la position, il se manifesta surtout dans la défense opiniâtre des points d'appui de Beuloy et de Neumoulin (IV^e secteur), ainsi qu'au cours de l'opération exécutée le 22 août dans la région de Wartet.

L'enthousiasme de la garnison fut porté à son comble lorsqu'on apprit que les armées françaises qui étaient entrées en Belgique allaient prendre l'offensive.

Mais, autant le moral de la garnison s'était exalté à la pensée d'une ruée victorieuse de nos alliés, autant le réveil fut tragique lorsque, le 23 août, le IV^e secteur fut enfoncé et qu'on apprit que les Français reculaient. Namur était abandonnée, on était acculé à une retraite à laquelle on ne s'attendait pas ! Alors, mais alors seulement, le moral sombra. Autant la confiance avait été grande, autant la déception ne connut plus de bornes ! Et ce fut la retraite. Cette retraite, comme toutes les retraites, donna lieu à des déboires ; mais l'orientation

heureuse qui lui fut donnée, permit à une grande partie des troupes de s'échapper.

Les garnisons des derniers forts, laissées seules et ayant connaissance des effets des monstrueux projectiles allemands et austro-hongrois, en furent très affectées ; mais, à part Malonne, elles remplirent néanmoins leur devoir et les ouvrages ne furent rendus que lorsque la majeure partie de leurs moyens d'action étaient annihilés.

DÉFENSE DE LIÉGE

Jean Fleurier ayant opposé constamment Liège à Namur, nous sommes amenés à relever spécialement les appréciations erronées qu'il émet en comparant la défense de ces deux places fortes.

Tout comme à Liège, les forts de Namur avaient une garnison d'infanterie (1 peloton par fort) appartenant aux troupes actives de la 4^e D. A. et le Général Michel avait disposé ses bataillons de forteresse dans les ouvrages d'intervalles.

A l'intérieur du camp retranché il existait également trois réserves tactiques, mais elles étaient placées dans les secteurs d'attaque :

la 13^e brigade dans le 1^{er} secteur (S. E.), la 10^e dans le IV^e secteur N. E., et la moitié de la 8^e dans le III^e secteur (Nord-Ouest). Le restant (demi 8^e brigade), constituait réserve générale. Ce dispositif qui s'appliquait aux circonstances était parfaitement judicieux, car si chacun des secteurs S. E. et N. E. fut renforcé dès le début par une brigade de campagne, c'est que l'on prévoyait à juste titre, qu'ils seraient attaqués. La brigade affectée à chacun d'eux était destinée à la riposte dans le cas où l'ennemi aurait tenté des opérations similaires à celles de Liège.

Quant à la troisième brigade de la 4^e D.A. (la 8^e brigade), il avait bien fallu en distraire une partie pour remplir dans le III^e secteur le rôle qui était affecté à celles des I^e et IV^e. C'est qu'en effet le secteur Nord-Ouest de la position était également menacé.

Le 16 août, une partie de la 8^e brigade qui opérait sur la Meuse dans la région de Huy-Andenne, par ordre du G. Q. G.

(et non par ordre du général Michel, comme le croit Jean Fleurier), avait été rappelée à Namur et orientée sur le III^e secteur.

Et, le 20 août, date à laquelle la 8^e brigade était rentrée en entier à l'intérieur de la place forte, la menace devant le secteur nord-ouest n'avait fait que s'accroître. Mais comme l'attaque des secteurs S. E. et N. E. avait commencé et qu'on ne pouvait apprécier encore quel était le secteur contre lequel l'effort principal serait porté, le lieutenant-général Michel conserva la moitié de la 8^e brigade (le 8^e de ligne) en réserve centrale à Namur, où, jusque-là, un bataillon de la 10^e brigade (II/30) avait seul été laissé ¹.

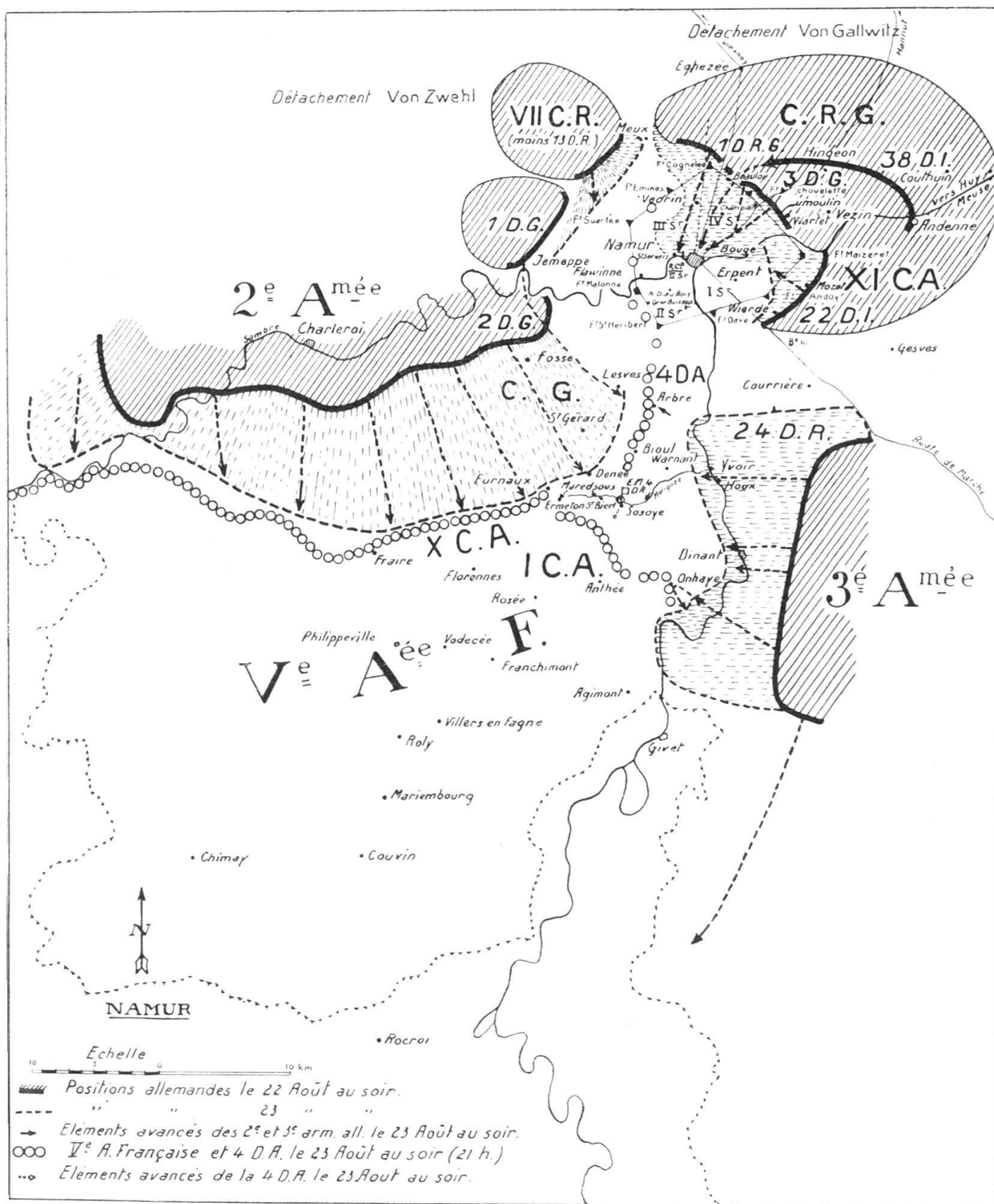
Le 21 août, l'attaque principale se révélant comme devant se produire contre le IV^e secteur (N. E.), le Gouverneur commença à renforcer ce secteur par une partie des troupes à sa disposition. Et comme cette attaque s'affirma dans la journée du 22 août, le général Michel poussa dans ce secteur tout ce qu'il possédait de réserves, y compris les trois bataillons français qui venaient d'arriver le matin à Namur. Il ne pouvait être question de prélever des troupes dans les autres secteurs pour les porter dans le IV^e, car le 1^{er} secteur (N. E.) était attaqué, et la 13^e brigade ne pouvait y être distraite ; le II^e (sud-ouest) était menacé par l'irruption de l'ennemi dans l'Entre Sambre et Meuse et, du reste, n'avait pas de troupes de campagne ; enfin le III^e secteur (où une demi-brigade de campagne était à pied d'œuvre) avait devant lui des masses qui pouvaient, d'un moment à l'autre, passer à l'attaque.

Après avoir analysé la résistance de Liège et l'avoir comparée aux mesures prises à Namur, Jean Fleurier pose la question :

La position fortifiée de Liège a-t-elle joué son rôle ² ? Il y répond en s'appuyant sur un principe posé par le colonel Levêque : « Une place peut tenir un an sans utilité, et telle autre en résistant six jours assurera le salut de l'armée ou imposera à une armée ennemie une manœuvre qui lui sera fatale ».

¹ Le II/30 avait été laissé à Namur pour assurer le service de garde en ville, et notamment la garde du quartier général, afin que la surprise de Liège (attaque du Q. G. du général Lemahieu) ne se représentât plus.

² *Rev. mil. suisse*, mars 1924, p. 128.



Et il conclut :

La défense de Liège eut une importance sinon décisive, du moins considérable sur l'orientation initiale de la campagne.

L'action retardatrice fut grande ; l'action meurtrière coûta très cher aux Allemands, l'effet moral fut énorme.

Ce fut l'« héroïque confirmation de la fière réponse du gouvernement belge à l'ultimatum du 2 août, révélation éclatante au monde entier de la valeur de l'armée belge, ignorée ou méconnue jusqu'alors ».

Toutefois, ajoute l'auteur, « les supercanons avaient produit sur les derniers défenseurs de Liège un effet de dépression qui se propagea sur tous ceux avec qui ils entrèrent en contact »¹. Et c'est comme corollaire à cette remarque qu'il affirme « La défense de Liège aurait dû, semble-t-il, exalter l'armée belge. Il est hors de doute — les événements de Namur et d'Anvers ne l'ont que trop montré — qu'elle démoralisa au contraire certains de ses éléments ».

Nous avons prouvé combien cette assertion était inexacte en ce qui concerne Namur, où le moral fut et resta bon jusqu'au moment de la retraite. Nous ne parlerons pas d'Anvers, car nous ne nous sommes pas assigné d'étudier, pour le moment, la défense de cette place forte.

DÉFENSE DE NAMUR

Après avoir examiné la défense de Liège, Jean Fleurier passe à la défense de Namur et procède toujours par comparaison. Mais, les éléments sur lesquels ces comparaisons sont établies étant inexacts, les conclusions en sont partout erronées.

A Namur, deux points, dit-il, méritent de retenir l'attention² :

« 1. La brièveté de la résistance. Alors que les moyens de lutte étaient à peu près équivalents dans les deux places de la Meuse, Namur résiste trois fois moins que Liège.

« 2. L'effet relativement médiocre produit sur les forts par l'artillerie allemande, ainsi que le prouvent les constatations,

¹ *Rev. mil. suisse*, mars 1924, p. 130.

² *Rev. mil. suisse*, mai 1924.

faites beaucoup plus minutieusement qu'à Liège, non seulement par les Belges, mais par les Allemands eux-mêmes ».

Il suffira de rappeler, au sujet de la première de ces réflexions, que l'attaque de Liège n'est pas comparable à celle de Namur, la première de ces places fortes ayant été attaquée par coup de main, l'autre l'ayant été d'une manière méthodique après une préparation foudroyante d'artillerie. Au surplus, la bataille de Namur dura du 20 août à 10 heures jusqu'au 23 août à 16 heures, alors qu'à Liège, elle se livra du 5 au 6 août. Enfin loin d'être « à peu près équivalents », les moyens de lutte étaient très sensiblement différents :

A Liège, 50 000 hommes et 12 forts.

A Namur, 37 000 hommes et 9 forts.

Quant aux effectifs ennemis ils s'élevaient respectivement lors de la bataille :

A Liège, 45 000 hommes.

A Namur, à 90 000, puis à 107 000 hommes.

Par la suite, les forts de Liège, dont les derniers se rendirent le 16 août, remplirent leur rôle d'ouvrages d'arrêt et absorbèrent l'activité du détachement von Einem ; mais ils ne furent pas soumis dès le début, comme à Namur, à l'action massive de l'artillerie à grande puissance allemande et austro-hongroise (21 cm., 30 cm. 5, 42 cm.).

En réalité, les forts de Liège ne furent soumis à la concentrations de l'artillerie lourde qu'à partir du 12 août à midi.

On sait, en effet, que le général von Steinmetz, qui avait été chargé de la direction de l'ensemble de l'artillerie à pied de l'armée de siège de Liège, convoqua le 10 août les chefs de corps des divers régiments pour leur donner ses ordres ¹. Mais à cette date, si l'artillerie à pied venait à débarquer dans la zone de concentration ², elle n'était pas encore arrivée en entier sous Liège.

Le 10 août, par exemple, le 1^{er} bataillon de mortiers de 21 cm. du 9^e régiment d'artillerie à pied moins la demi 2^e batterie, qui avait accompagné une des brigades d'attaque de von

¹ « Schleswig Holsteinsches Fuss Artillerie Regiment N° 9 », par Heydemann. Gerhard Stalling, Oldenbourg et Berlin, 1921, page 19.

² « Lüttich, Namur », page 46.

Emmich et qui était au feu depuis le 5 août ¹, débarqua seulement à Aix-la-Chapelle et alla cantonner à Kettenis (N. d'Eupen) et à Eynatten.

Le 11 août l'E. M./9 et le I/9 cantonnèrent à Verviers ; la II/9 débarqua à Aix-la-Chapelle et alla cantonner à Kettenis.

Et ce ne fut que le 12 août, à 18 heures 10', que le I/9 moins la demi 2^e batterie ouvrit le feu ². Le II/9 ne commença à tirer que le 13 août ³.

Ce ne fut également que le 12 août vers midi, que les mortiers de 21 cm. des II^e et III^e bataillons du régiment d'artillerie à pied n° 4 (moins la 7^e batterie qui avait accompagné une des brigades de von Emmich et qui, après avoir ouvert le feu le 5 août, avait pris Barchon et Evegnée comme objectif) ouvrirent le feu : le I/4 sur Fléron, conjointement avec le 1^{er} bataillon d'artillerie à pied n° 20, le II/4 sur Pontisse, de concert en fin de journée avec une batterie de 420 cm. ⁴.

Les mortiers de 42 cm. n'entrèrent en action à Liège que le 12 août à 18 heures 45' ⁵ et cessèrent de tirer le 15 août à 17 heures 15' ⁶. Ces mortiers furent donc utilisés un peu moins de 3 jours. Le fort de Pontisse qui fut soumis le plus longtemps à leur tir se rendit le 13 août après 4 heures de bombardement. Notons, en passant, la belle résistance de ce fort qui est intervenu dans les opérations depuis le 5 août et qui fut soumis depuis ce moment aux tirs allemands, notamment de mortiers de 21 cm.

A Namur, le fort de Marchovelette fut soumis aux 42 cm.

¹ La section de la 2^e batterie accompagnant la 27^e brigade de von Emmich tira 234 coups le 5 août sur le fort de Pontisse et sur de l'artillerie en position près de ce fort ; puis elle reflua sur Aix-la-Chapelle, le 6 août, à la suite de l'échec de la 27^e brigade avec qui elle avait marché. Elle ne reprit le tir que le 8 août sur Barchon. Les 9 et 10 août, cette demi-batterie bombarda le fort de Pontisse ; elle cessa le tir le 11 août et le reprit le 12 sur Pontisse contre lequel elle tira encore 109 projectiles. Le 13 août, la demi 2^e batterie rejoignit son régiment et participa dès lors à la réduction des forts de Chaudfontaine, Embourg, Boncelles et Flémalle.

« Schleswig-Holsteinsches Fuss Artillerie Regiment N° 9, pages 18, 19, 20, 21. »

² Le I/9 (moins la demi 2^e batterie) ouvrit le feu à 18 heures 10' contre Chaudfontaine ; le II/9 se disposa face au fort d'Embourg, mais ne tira pas ce jour-là. (Schleswig., pages 19 et 20).

³ « Schleswig », page 19.

⁴ « Historique du régiment d'artillerie à pied N° 4 », par Dobrzynski. Gerhard Stalling, Berlin, 1924, page 15.

⁵ « Lüttich Namur », page 49.

⁶ « Lüttich Namur », page 58.

le 21 août de 11 heures à 18 heures, et le 23 août, de 4 heures à 13 heures 40'. Le fort de Suarlée, attaqué le dernier par les 42 cm., tomba le 25 août à 17 heures.

La résistance des forts de Namur à ces projectiles dura donc 4 jours 1/4.

Enfin, si la quantité totale de projectiles déversés sur les forts de Liège est imparfaitement connue, les documents que l'on possède actuellement paraissent indiquer qu'elle fut inférieure à celle ayant accablé les forts de Namur. En tout cas, l'action massive y fut moins grande et moins brutale. L'exemple ci-dessous permettra d'en juger :

A Liège, le régiment d'artillerie à pied n° 9 (mortiers de 21 cm.) consomma 2507 projectiles ¹ contre les six forts de Pontisse, Barchon, Chaudfontaine, Embourg, Boncelles et de Flémalle, en 10 jours 3/4 (du 5 août à 14 heures jusqu'au 16 août à 9 heures) ². Le tir le plus violent effectué par les mortiers de ce régiment fut exécuté le 15 août contre le fort de Boncelles qui reçut 750 projectiles lancés par les deux bataillons ³.

A Namur le même régiment tira 3620 projectiles ⁴ sur les trois forts de Maizeret, Andoy et Dave, en 4 jours 1/6 (du 21 août à 11 heures au 25 août à 15 heures) ⁵. Le tir le plus violent effectué par un des bataillons de ce régiment (le I/9) fut exécuté contre Maizeret le 21 août : 1130 projectiles ⁶.

L'historique du régiment d'artillerie à pied n° 4 signale, d'autre part, que les II^e et III^e bataillons de ce régiment tirèrent sur neuf forts (Borchon, Evegnée, Fléron, Pontisse, Liers, Lantin, Loncin, Hollogne, Flémalle) et que les sept derniers furent bombardés successivement, du 12 août vers midi jusqu'au 16 août à 9 heures. Comme les changements de positions furent nombreux, le nombre de projectiles lancés par le 4^e régiment d'artillerie à pied fut forcément limité ⁷.

Les forts de Liège furent soumis dans les conditions qui

¹ « Schleswig Holsteinsches Fussartillerie Regiment N° 9 », page 21.

² « Schleswig Holsteinsches... », pages 18, 19, 20, 21.

³ « Schleswig Holsteinsches... », page 21.

⁴ « Schleswig Holsteinsches... », page 23.

⁵ « Schleswig Holsteinsches... », pages 22 et 23.

⁶ « Schleswig Holsteinsches... » page 22.

⁷ Voir à ce sujet l'« Historique du régiment d'artillerie à pied N° 4 », par Dobrzynski, pages 14, 15 et 16.

précédent, à la concentration des pièces de siège (bataillons de 21 cm., batteries de 30 cm. 5 et de 42 cm.) pendant 3 jours 7/8 (du 12 août à midi au 16 août à 9 heures).

A Namur, les forts résistèrent à cette concentration pendant quatre jours 1/4 (du 21 août à 11 heures au 25 août à 17 heures).

Nous n'insisterons pas sur la seconde conclusion de Jean Fleurier, car elle est basée sur le document secret allemand de 1915 ¹ qui est, comme on l'a vu, inexact et incomplet. Aussi les tableaux que Jean Fleurier a dressés devraient-ils être rectifiés ².

Colonel B. E. M. CHARLES MERZBACH,
de l'armée belge.

(A suivre.)

¹ *Rev. mil. suisse*, mai 1924, page 203, renvoi 1.

² *Rev. mil. suisse*, mai 1924, page 217.

